

# environnement

Définitions, repères, méthode et applications

 **30 min**

 fiche élève

Prénom :

Page source :

## L'essentiel du cours

- L'environnement désigne les relations entre les sociétés et les milieux dans lesquels elles vivent.
- Il comprend des ressources, des contraintes, des risques et des aménagements.
- Le développement durable a été défini par le rapport Brundtland en 1987.
- Les enjeux environnementaux se lisent à toutes les échelles, du local au mondial.
- Les acteurs de l'environnement sont les États, les collectivités, les entreprises, les habitants et les organisations internationales.

## Mes exercices

### Exercice 1 — Définitions essentielles

Associe chaque notion à sa bonne définition.

Milieu .....

Risque .....

Aménagement .....

Développement durable .....

### Exercice 2 — Repères chronologiques

Remets ces repères dans l'ordre chronologique : Accord de Paris, rapport Brundtland, conférence de Stockholm, Sommet de la Terre à Rio.

Accord de Paris .....

Rapport Brundtland .....

Conférence de Stockholm .....

Sommet de la Terre à Rio .....

### Exercice 3 – Acteurs et actions

Relie chaque acteur à une action possible de protection ou de gestion de l’environnement.

- État .....
- Collectivité territoriale .....
- Entreprise .....
- Association .....

### Exercice 4 – Analyser un espace

Explique en 4 lignes pourquoi un littoral urbanisé peut être vulnérable.

- Présence de populations .....
- Activités économiques .....
- Risques naturels .....
- Artificialisation .....

## ✓ Corrigés

### Exercice 1 — Définitions essentielles

- Milieu : ensemble des caractéristiques naturelles d'un espace.
- Risque : possibilité qu'un aléa cause des dommages à une société exposée.
- Aménagement : action d'organisation et de transformation de l'espace par les sociétés.
- Développement durable : développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre ceux des générations futures.

### Exercice 2 — Repères chronologiques

- 1972 : conférence de Stockholm
- 1987 : rapport Brundtland
- 1992 : Sommet de la Terre à Rio
- 2015 : Accord de Paris

### Exercice 3 — Acteurs et actions

- État : vote des lois et fixe des normes environnementales.
- Collectivité territoriale : gère les transports, l'eau ou les déchets.
- Entreprise : réduit ses émissions ou développe le recyclage.
- Association : alerte sur les pollutions et défend des espaces menacés.

### Exercice 4 — Analyser un espace

- Un littoral urbanisé concentre habitants, logements et activités économiques.
- Cette concentration augmente les enjeux exposés en cas de tempête ou de submersion marine.
- L'artificialisation peut fragiliser les protections naturelles comme les dunes et zones humides.
- Le littoral est donc attractif mais aussi vulnérable, ce qui impose des politiques de prévention.